

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE QUARTIER N°1 CENTRE-VILLE**  
**- Lundi 9 mai 2022 -**

**PRÉSENTS**

- Sophie VAGINAY RICOURT – Maire
- Yvan BOUGUYON – Adjoint
- Miguel ORTUNO – Adjoint
- Clarisse BALLADUR – Adjointe
- Florence ALLEMANDI – Adjointe
- Rolande JACQUES – Adjointe
- Joel IGAU – Conseiller municipal délégué
- Jean-Claude DABROWSKI – Conseiller municipal
- Samuel ROULLE – Directeur Général des Services
- Caroline RAMEL – Responsable informatique
- Yann MARTIN – Chargé de communication

► Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT ouvre cette première réunion à 18h30 par un tour de table rapide de l'ensemble des élus présents.

- Une première question arrive aux élus, celle du parking de la Sousta.
1. Est-il possible de créer un espace pour attacher son vélo ?
  2. Est-il possible de faire quelque chose par rapport aux poubelles encore en place ?

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT répond que pour les fixations de vélos, ce sera étudié par la commune. Yvan BOUGUYON indique que les poubelles encore en places seront bientôt retirées par la CCVUSP et des PAV (Points Apports Volontaires enterrés viendront à la place.

- Madame DALLO, commerçante du centre-ville demande à ce que le ramassage des cartons dans les rues du centre-ville soit à horaires à peu près fixes, pas à 7h car ils ne sont pas présents dans leurs magasins, et qu'ils soit effectués :
- En saison : Le mardi et le vendredi – 2 fois par semaine
  - Hors saison : Le mercredi – 1 fois par semaine

L'ensemble des commerçants sont favorables à cette demande.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT et Yvan BOUGUYON indiquent qu'ils vont faire le nécessaire auprès de la CCVUSP.

Madame DALLO demande également s'il est possible de rajouter des poubelles à papiers dans les rues du centre-ville ? Madame le Maire indique que 38 nouvelles poubelles sont en commandes et vont être installées avant l'été.

- Madame DOMANGE, commerçante de la rue Jules Béraud fait part de son inquiétude sur la sécurité de la rue Jules BERAUD et demande s'il est possible d'installer un ralentisseur en bas de cette rue pour casser la vitesse des véhicules entrants.

Madame le Maire lui indique que le projet des bornes de sécurité est en cours et que grâce à cela il y aura une meilleure sécurité de l'ensemble des usagers de cette rue.

- Mr KIEFFER, commerçant de la rue Manuel indique le gros problème de stationnement de plusieurs véhicules dans la rue Manuel depuis de nombreux mois alors que cela est interdit. Madame le Maire indique que les bornes de sécurité actuelles sont hors service et que les nouvelles vont bientôt être installées. La circulation et le stationnement des véhicules sera limités et réglementés par celles-ci. Elles seront en fonction 24h/24;7j/7 et gérées par la police municipale.

- Il est fait par à la volée du sujet de la piétonisation de la rue Jules Béraud. L'avis est partagé entre le pour et le contre par les commerçants et habitants.

Le propriétaire de la casquetterie située rue du Moulin entend bien l'ensemble des avis de chacune et chacun et propose si cela peut aider, des groupes de travail, des actions citoyennes pour réfléchir à l'enjeu de cette rue et aux aménagements qui pourraient y être effectués avec les habitants.

Il indique qu'il y a beaucoup de passage inutile par les véhicules car cette rue est un raccourci pour les personnes voulant aller sur la partie Est de la ville.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT informe que cette rue sera réglementée et qu'un cabinet d'étude a réalisé un diagnostic sur les commerces.

Plusieurs projets sont en cours sur la commune dont la revitalisation de certaines places.

Elle indique également le sujet de la place Frédéric Mistral qui pose question, la commune n'est pas propriétaire de celle-ci, la société immobilière H2P en est toujours l'unique propriétaire et donc la ville fait des « travaux de fortunes » mais ne peut pas faire plus sur cette place tant qu'elle n'en sera pas propriétaire.

Yvan BOUGUYON rajoute que pour la rue Jules Béraud l'ensemble des idées sont bonnes et peuvent être étudiées. Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT informe des projets PVD (Petites Villes de Demain) en cours d'étude sur la commune pour palier aux faiblesses par exemple de :

- la signalisation interne en ville
- L'orientation des usagers et des visiteurs

Il faudrait reprendre la charte des commerçants existantes et la resoumettre pour avis.

► Monsieur FOSSATI, commerçant de la rue Mercière, demande pourquoi la commune retire de plus en plus de place de stationnement surtout au niveau de la Place St Pierre ?

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT lui indique que cette place fait l'objet d'un arrêté municipal en vigueur pour son stationnement et qu'elle va faire partie des places revitalisées en 2022 avec un projet paysager.

► Madame NAPOLITANO, commerçante de la rue Donnadiou, demande pourquoi lors des marchés, le stationnement restant disponible et vacant sur la place Aimé GASSIER n'est pas utilisable ?

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT via Samuel ROULLE, Directeur Général des Services précise que le plan vigipirate ATTENTAT est toujours en cours et que le marché doit rester sécurisé même s'il est petit en période creuse.

Madame Clarisse BALLADUR soumet la question, de où les commerçants envisageraient le marché des mercredis et samedi outre la place Aimé GASSIER ?

Ceux-ci répondent, la place Valle de Bravo.

► Mr ESCALIER, commerçant du haut de la rue Manuel suggère la création d'un parking semi-enterré ou à étages pour améliorer le stationnement en centre-ville.

Il lui est indiqué que des études via le programme PVD sont en cours.

► Mr FOSSATI demande l'enlèvement des véhicules restant à demeurer sur des places de parkings et bouchant la régulation du flux de véhicules vers le centre-ville.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT lui indique que le nécessaire sera fait auprès des services de police.

► Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT tient à parler de la réfection de la place Valle de Bravo. Des places d'arrêts minutes sont en fonctions et en tests jusqu'à temps de recevoir les bornes à feux rouge/vert. Le temps sera limité à 20 minutes avec un feu vert puis passé ce délai il passe au rouge et la personne est passible d'une contravention.

Les commerçants sont satisfaits de cette idée car cela régulera le stationnement.

► Une habitante du centre-ville indique que depuis que la maison de santé est à Craplet, il y a des problèmes d'acheminements des personnes âgées jusqu'à celle-ci et propose un service de transport.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT précise qu'un service de transport à la demande va être mis en place et qu'il faut se rapprocher du CCAS de la commune pour les modalités.

► Les commerçants font part du gros problème des déjections canines en centre-ville et dans certaines rues particulièrement :

- Rue des Remparts
- Rue Commandant Car
- Etc...

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT informe qu'une vaste campagne de communication va voir le jour par des panneaux d'informations et les réseaux sociaux en plus du travail qui est déjà fait par l'ASVP en place.

Madame DOMANGE demande de sanctionner plus fermement !

Il est également indiqué que le projet de vidéosurveillance est en cours d'étude.

► La question arrive sur la migration des pigeons en centre-ville et des déjections importantes dans les rues.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT indique que la ville va mettre en place des pigeonniers contraceptifs. Un spécialiste va venir étudier les endroits plus propices pour cela et proposera un projet d'implantation de pigeonniers. Les commerçants indiquent que sous les toits de certains immeubles non entretenus, les pigeons nichent par dizaines. La rue Traversière est en particulier touchée par ses déjections.

► Madame NAPOLITANO demande pourquoi les commerçants ne reçoivent pas les plaquettes des événements de l'été dans leur commerce et qu'ils sont obligés de monter eux-même à l'office de tourisme les récupérer.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT précise que la commune ne gère pas cela et qu'il faut voir avec Ubaye Tourisme qui a en charge cette partie-là.

► Madame LEFEVRE, commerçante de la Placette demande quand les routes extérieures à la ville seront également reprises car elle a rencontré un problème sur celle du plan.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT lui indique que cette route est départementale et donc pas du ressort de la commune.

Monsieur LEFEVRE indique que l'état des rues et routes de la ville sont catastrophiques et qu'il est temps de faire le nécessaire.

Yvan BOUGUYON l'informe que depuis cette année, la commune réalise un emprunt pour refaire ses rues et routes. Depuis au moins 3 mandats aucunes actions n'ont été faites dans l'amélioration des rues et routes de la ville et que la nouvelle équipe municipale s'engage depuis 2022 à améliorer à hauteur de 400 000€ par an l'état de ses axes.

Il est fait à titre informatif d'une plaque décaussée dans la rue du Bosquet.

Madame BOSSA demande également, quand est prévue la remise en eau des fontaines ?

Réponse : D'ici la mi mai.

► Madame COMTE demande s'il est possible d'augmenter le nombre de WC public en période estival. Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT lui indique que la ville fait face à de nombreux problèmes d'incivilités dans ses toilettes publics dont celui de la poste qui a été totalement détruit. Les commerçants redemandent la mise en place de la vidéosurveillance et propose des WC payants à hauteur de 1€ pour qu'ils soient propres et entretenus sans cesse.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT précise l'idée d'un ticket commerce c'est-à-dire :

- la personne consomme en ville : l'accès au WC est gratuit
- la personne ne consomme pas en ville : l'accès est payant.

Elle remet également sur la table le sujet de l'association des commerçants qui à priori est en sommeil.

► Madame JARNE demande de rajouter un bac à déchets verts dans la rue du Bosquet

Réponse : Il va être étudié la faisabilité ou non ainsi que la ré étude du plan d'implantation des bennes dans la ville. Le problème est posé également des habitants des autres communes qui jettent leurs déchets dans les bacs de la ville car la ville de Barcelonnette est la seule qui met en places des bennes à déchets verts pour ses habitants.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT indique également que le tri est important car plus il faut trier plus cela coûte derrière. Des abris ont été installés spécialement pour les cartons bruns car ils ne sont pas jetable dans les PAV (Point d'Apport Volontaire).

Des composteurs publics en plus des bacs à déchets verts vont être mis en place.

La CCVUSP a investie dans un broyeur mobile pour les particuliers afin de broyer les déchets verts de gros volumes. Il tournera dans les communes et sera géré par un agent technique. Les modalités ne sont pas encore définies.

► La question est posée du fonctionnement des Boutiques à l'essai

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT réponds en décrivant le dispositif en place.

► Monsieur BOERI, gérant du manège sur la place Valle de Bravo demande le devenir de cette place en période estivale ?

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT lui réponds que concernant les activités, il y a les marchés organisés par le Marché de l'Ubaye, et que pour les animations il faut consulter Ubaye Tourism en charge de cette partie là. Des tours en calèche ont été organisés durant les vacances de Pâques avec un départ depuis la place, ce qui bien plus à tous les visiteurs.

► Madame DOMANGE demande à ce que la rue Jules Béraud soit plus dynamisée en période estivale et que les activités soient aussi dans cette rue pour équilibrer le flux de visiteurs et rendre cette rue plus visible de tous.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT lui réponds que la demande sera transmise à Ubaye Tourisme.

► Madame COMTE demande à ce que la musique soit remise dans les rues de la ville.

Samuel ROULLE, Directeur Général des Services lui répond que celle-ci était en fonction les années précédentes car c'est lui qui s'en est chargé mais qu'il y a eu peut-être un problème de sortie de son sur certains haut parleur. Le retour pour 2022 est favorable.

► Madame ANGLADA, habitante au dessus de la banque Crédit Agricole signale que l'hiver le trottoir est très glissant car une gouttière déverse ses eaux sur ce trottoir et donc cela créer une « patinoire ».

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT lui répond que cela sera réglé au plus vite afin d'éviter des accidents.

► Madame NAPOLITANO remet la pétition contre la piétonisation de la rue Jules Béraud à Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT.

► Monsieur GUILLOSSOU, habitant rue du Moulin, demande comment il va pouvoir venir en voiture ponctuellement en bas de son logement récupérer ou déposer des affaires une fois que le système de bornes sera en fonction ?

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT lui indique que l'ensemble des accès sera étudié selon les besoins de chacun et qu'une solution pour tous sera trouvée.

► Monsieur ESCALIER, commerçant de la rue Manuel demande le positif dans la mise en place de ces bornes dans la rue Jules Béraud ?

Réponse : Augmentation du niveau de sécurité des usagers de tout âges, diminution du bruit sonore pour les habitants et commerçants, diminution de la pollution par le stationnement provisoire des véhicules.

► Monsieur FOSSATI, commerçant de la rue Mercière indique que les visiteurs arrivant et se garant sur la place du Gravier montent sur le haut de la rue Manuel et ne descendent ou ne traversent pas pour venir dans les commerces perpendiculaires créant une gêne dans le flux touristiques sur leurs commerces.

Il refait part également avec Monsieur KIEFFER du gros problème permanent de places de stationnement dans la ville créant un désordre sur le commerce local.

Monsieur KIEFFER rajoute que les visiteurs sont principalement là les jours de marchés et qu'ils ne peuvent pas se garer sur le seul parking centre-ville car il sert de place pour le marché et donc les visiteurs sont obligés de se garer dans les parkings ou les places plus à l'extérieure de la ville.

► Enfin, Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT tient à informer l'ensemble des personnes présentes que la Digue des Colporteurs est officiellement propriétée du département des Alpes de Haute-Provence et non à la commune et que la rue Manuel est rentrée dans le patrimoine de la commune.

Le département va mener après études, de lourds travaux de réaménagement de l'ensemble de cette digue à savoir 1700m de voirie étalée sur 3 ans. Une déviation est proposée par le département pour les PL par le centre-ville mais celle-ci doit être discutée obligatoirement et impérativement par la commune, le département, la région et le ministère concerné car il risque d'y avoir un gros impact pour le centre-ville et surtout sur la sécurité.

La réunion est levée à 20h25.